

AVIS DU MAIRE MAIRIE DE

DPT	COMMUNE	ANNEE	N° DOSSIER
93	05815120N	0011	

CONCERNANT	<input checked="" type="checkbox"/> Une demande de permis de construire mi ou autre construction	<input type="checkbox"/> Une demande de permis d'aménager un lotissement, un pri, un camping, autre	<input type="checkbox"/> Autre :	DEPOSEE EN MAIRIE LE 19/11/20
PAR	NOM, PRENOMS NEOEN SA			
HABITANT A	ADRESSE DU DEMANDEUR (NUMERO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) 6 rue Menars 75002 PARIS			
POUR UN PROJET SITUE A	ADRESSE DU TERRAIN (NUMERO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) Forêt des glénons 58260 LA MACHINE			
	REFERENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMEROS DES PARCELLES) AM 53, AM 108 et AM 109			

Cet avis n'est requis que lorsque la décision relève de l'Etat. Dans ce cas, il est transmis à la Direction Départementale des Territoires dans le mois de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est réputé favorable. Dans les autres cas, il peut être transmis au service instructeur. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. LE PROJET EST-IL SITUE	<input checked="" type="checkbox"/> DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ? <input checked="" type="checkbox"/> Document : PLU <input type="checkbox"/> DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISEE ?	<input checked="" type="checkbox"/> DANS UN ESPACE NON URBANISE ? <input type="checkbox"/> Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : ancienne décharge	<input type="checkbox"/> Terrain agricole cultivable
	<input type="checkbox"/> Centre urbain ou milieu aggloméré <input type="checkbox"/> Autre :	DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (en m)	
12.	Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITE AVEC LE PLU		

2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE LARGEUR DE LA VOIE : 5 m NATURE DU REVETEMENT : goudron APPRECIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRES PAR LE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE La commune réalisera la desserte nécessaire La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie	RECUELE 27 NOV. 2020 DDT-SAUH-BDSP
LES CONDITIONS DE DESSERTE DES ENGIN DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE PAR UNE VOIE PUBLIQUE OU PRIVEE SONT-ELLES ASSUREES : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU DIAMETRE DES CANALISATIONS : 75 mm ADAPTATION DU RESEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRES PAR LE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU La commune réalisera la desserte La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire La commune n'est pas en mesure de préciser quel délai la desserte sera assurée La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau
----------------------------------	--	---

23. RESEAU DE GAZ D'ELECTRICITE ET DU TELEPHONE	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION LA DESSERTE EN ELECTRICITE EST-ELLE <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION La commune fera réaliser la desserte en ELECTRICITE BASSE TENSION La commune n'est pas encore en mesure de préciser si la desserte sera assurée
Les constructions peuvent-elles être desservies par le réseau du téléphone ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

24. RESEAU D'ASSAINISSEMENT	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT <input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif <input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire ADAPTATION DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT La commune réalisera la desserte La commune fera réaliser la desserte par :
-----------------------------	--	--

	ADAPTATION DU RESEAU DES EAUX USEES PAR RAPPORT AU PROJET <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
	Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LESQUELS ?	<input checked="" type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement
	Existe-t-il une station d'épuration ? <input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	AVIS SUR LES MODALITES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGE PAR LE DEMANDEUR
25 EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER	
	La scolarité des enfants ? <input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	Le ramassage scolaire ? <input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	2. LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ?	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	3. Y A-T-IL DES PROBLEMES RELATIFS A D'AUTRES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LESQUELS ?	

3. RENSEIGNEMENTS UTILES A L'INSTRUCTION DU DOSSIER

31. Risque naturel ou technologique	<input checked="" type="checkbox"/> Le projet est-il concerné par un PPR approuvé prescrit <input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	date d'approbation : 13 octobre 2004
	<input type="checkbox"/> Le terrain est-il soumis à un autre risque <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	lequel ?
32. Bâtiment agricole - principe de réciprocité (article L 111-3 du code rural)	<input checked="" type="checkbox"/> Le terrain est situé à proximité d'un bâtiment agricole à distance de <input type="radio"/> -50 m <input type="radio"/> +50 m <input type="radio"/> -100 m <input checked="" type="radio"/> +100 m	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	<input type="radio"/> au règlement sanitaire départemental <input type="radio"/> aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) <input type="radio"/> déclaration <input type="radio"/> enregistrement <input type="radio"/> autorisation	

4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

41. AIRES DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE		
42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE	Le maintien des arbres existants ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
		La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
43. ASPECT EXTERIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTERIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES)		
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES ?		

5. AVIS DU MAIRE

A noter qu'un fossé traverse en partie la parcelle, le libre écoulement des eaux devra être conservé.

<input checked="" type="checkbox"/> FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)	DATE 24. 11. 2004
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIREES DES RUBRIQUES 13 A 43)	LE MAIRE Daniel BARBIER

